



TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel n° 316

JANVIER 2019

SEMAINE N°01

31.12 : Saint Sylvestre

01.01 : Jour de l'An

06.01 : Épiphanie

SEMAINE N°02

07.01 : Rentrée des élèves

07.01 : Vœux des élus au personnel communal à 19h00
à la Mairie

13.01 : Galette des rois organisée par les Amis de la Demi-Lieue

SEMAINE N°03

20.01 : Opération cartographie organisée par les Amis de la Demi-Lieue

SEMAINE N°04

25.01 : Bilans et remerciements aux participants des opérations Fête de Saint Nicolas et Marché de Noël à 18h00 à la mairie

25.01 : Conférence sur Camille Claudel par le docteur Georges De Greef organisée par Echanges et Dialogues à 19h00 au local de l'association (1 rue Heureuse). Entrée 5 €

SEMAINE N°05

02.02 : Chandeleur

02.02 : Spectacle humoristique et musical « Satané Mozart ! » à 20h30 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)

*En cette fin d'année
je vous prie d'accepter
l'expression de mes
meilleurs vœux pour
la nouvelle année
et je vous souhaite
de passer d'agréables
fêtes*

R. M.



La construction du nouveau restaurant scolaire, rue Thiers, avance normalement.

CANTINE SCOLAIRE

Les inscriptions pour la cantine scolaire sont reçues en mairie du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 09h00 à 11h00.

LES YMAGIERS, TAILLEURS D'IMAGES

ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE

L'atelier fonctionnera le mercredi 02, mardi 08, les vendredis 18 et 25 et le mardi 29 Janvier de 14h00 à 17h00 à la maison Dimnet.



EXPOSITION TEMPORAIRE

Les résidents du Foyer Claude Jourdain exposeront leurs œuvres à la maison de santé Albertine pendant le mois de Janvier.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} Novembre 2018 au 31 Mars 2019 la déchetterie est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (fermeture le jeudi et le dimanche).

Si vous vous rendez à la déchetterie avec une remorque, pensez à la bâcher afin d'éviter la chute de détritrus sur la chaussée ou les trottoirs.

Ces pertes diverses polluent notre environnement et gênent la circulation des véhicules et des piétons et peuvent provoquer des accidents.

CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 24 Janvier 2019, dans les locaux de la maison de santé Albertine situés rue Victor Hugo, le matin à partir de 09h00.

RAMASSAGE DES POUBELLES



Tous les sacs contenant des déchets ménagers doivent absolument être placés dans les poubelles adéquates. En cas de non respect, elles ne seront pas ramassées.

Les bacs vides sont à rentrer au plus vite pour assurer la sécurité des piétons et un cadre de vie agréable. Ils doivent également être nettoyés régulièrement.

ATELIER REPASSAGE

L'atelier repassage « Les Miss Fer » situé sur le côté gauche de la mairie de Trélon est ouvert :

- les lundis et jeudis de 7h30 à 11h30,
- les mardis et vendredis de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Tarif à la pièce (0,50 à 2,50 €)

Pour tous renseignements, contacter le ☎03.27.60.71.00



ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

APPRENEZ-LEUR LE CANIVEAU

Les articles L 2212-2 du code général des collectivités territoriales et R 635-8 du code pénal prévoient amendes et contraventions pour sanctionner le dépôt de déjections canines sur les trottoirs. Il suffit que le propriétaire du chien tenu en laisse le fasse descendre dans le caniveau. En effet, les déjections qui gâchent notre cadre de vie sont déplaisantes voire dangereuses pour les piétons. Les contrevenants seront sanctionnés.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un problème d'éclairage public, signalez-le sans tarder à la mairie.

SATANÉ MOZART : HUMOUR ET MUSIQUE

Primée au festival off d'Avignon en 2013, la compagnie Swing'Homme présente un tout nouveau spectacle, associant musique et humour, autour de l'œuvre de Mozart.

Sur les planches, Mozart lui-même, Lucifer, le démon Tepeneu et l'ange Oliver tentent de répondre à cette question : « Pourquoi Wolfgang Amadeus n'a-t-il pas terminé son Requiem ? »

Les quatre jeunes artistes dépoussièrent élégamment l'académisme musical, leurs talents respectifs leur permettant de s'extraire brillamment des cadres établis.

Ouverture d'esprit et générosité font que ces hurluberlus rayonnent sur scène et voilà Mozart assaisonné au jazz new Orléans, au blues, à la country, au rock avec guitares acoustique et électrique, piano, mandoline, contrebasse, banjo...

Une quinzaine d'instruments aux mains de ces musiciens foldingues mais au niveau tip top pour un grand moment d'humour musical.

Samedi 02 Février 2019 à 20h30 salle des fêtes

Réservation en mairie à partir du lundi 07 Janvier 2019 (☎03.27.60.82.20)

Entrée : 15 € (gratuite jusque 12 ans)



PRÉVENTION DES INTOXICATIONS PAR LE MONOXYDE DE CARBONE



Chaque année, plusieurs centaines de cas d'intoxication dont certains s'avèrent mortels sont enregistrés dans les Hauts-de-France. C'est pourquoi, pendant la période de chauffe hivernale, il est important de vous rappeler que :

- les aérations doivent être dégagées,
- les cheminées doivent être ramonées chaque année,
- les appareils de chauffage doivent être bien entretenus et correctement utilisés.

Gaz inodore, incolore mais mortel, le monoxyde de carbone provoque une intoxication subite et aiguë entraînant des maux de tête, des vertiges, des nausées, des pertes de conscience ou une intoxication insidieuse et permanente qui se manifeste par des céphalées, des épuisements, des nausées.

En cas d'intoxication, il faut ouvrir les fenêtres et aérer, quitter les lieux, appeler les secours (pompiers : 18, S.A.M.U. : 15, secours aux personnes sourdes et malentendantes : 114 ou numéro d'urgence depuis un portable : 112) et ne pas réintégrer le logement sans faire appel à un professionnel qualifié.

ART-THÉRAPIE

La municipalité offre aux Trélonais l'appui d'une art-thérapeute. Vous pouvez rencontrer Madame Delannoy en la contactant auparavant (☎ 06.88.70.53.12.).

Ces ateliers d'art-thérapie permettent aux enfants d'exprimer leurs souffrances autrement que par des mots (peur du noir, de l'école, crainte d'être nul, manque de confiance en soi, violence...).

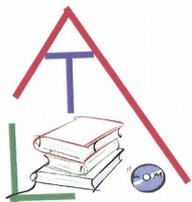
PROMENADES EN FORÊT

Par mesure de sécurité, les promenades ne sont pas autorisées le week-end en forêt communale pendant la période de chasse du dimanche 16 Septembre 2018 au mercredi 28 Février 2019.



DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE



Le service de prêts (livres, CD, DVD et CD Rom) est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00, le vendredi de 16h45 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 15h00. Il est fermé du jeudi 20 Décembre au jeudi 03 Janvier inclus.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mardi à 20h00 à la bibliothèque.

CAFE LITTERAIRE

Réunion le jeudi 24 Janvier 2019 de 14h00 à 16h00.

EXPOSITION SUR LA GRANDE GUERRE

Afin de faire découvrir la vie à Trélon durant l'année 1918, des panneaux illustrés seront régulièrement exposés et renouvelés à la médiathèque aux heures d'ouverture habituelles.

HORAIRES DES MESSES DU MOIS

mardi 1 ^{er} Janvier	FERON (10h30)
samedi 05 Janvier	SAINS-DU-NORD (18h30)
dimanche 06 Janvier	OHAIN (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 12 Janvier	TRELON (18h00)
dimanche 13 Janvier	RAINSARS (09H30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 19 Janvier	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 20 Janvier	BAIVES (09H30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 26 Janvier	ANOR (18H00)
dimanche 27 Janvier	FERON (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)

LA VIE DE L'AS TRÉLON

FOOTBALL SENIORS

Equipe A (D4)

27.01 : 14h30 SAINT-HILAIRE-SUR-HELPE – TRELON

Equipe B (D5)

TRELON – POIX-DU-NORD

FOOTBALL JEUNES

20.01 : 10h00

U15 (D2)

TRELON – GLAGEON



LES ACTIVITÉS DU RÉVEIL BOULISTE

dimanche 06 Janvier	Quadrettes ou quintettes mêlées
samedi 19 Janvier	Quadrettes ou quintettes mêlées



TRÉLON HANDBALL CLUB

LES RENCONTRES

12.01	15h00	TRELON – VIEUX-CONDÉ	moins de 11 ans mixte
12.01	17h00	TRELON – PAYS DE MORMAL	moins de 15 ans
19.01	18h00	TRELON – GUESNAIN	seniors garçons
20.01	11h00	FOURMIES – TRELON	moins de 15 ans
		TRELON – FRESNES	seniors filles
26.01	11h00	SAINT POL-SUR-MER – TRELON	seniors garçons
26.01		TRELON – LILLE	moins de 15 ans



BABY HAND

Une initiation au handball pour les enfants de 3 à 5 ans aura lieu le samedi 19 Janvier 2019 à 11h00 à la salle des sports Marcel Beaumez.

Présence obligatoire des parents – 2 € par séance.



TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table reprendra ses activités le dimanche 20 Janvier 2019.

BIEN VIVRE À TRÉLON

En vertu des arrêtés des 29 et 30 Juillet 1998, dans notre commune,

- le bruit des tondeuses, tronçonneuses etc... est interdit avant 9h00 ;
- le brûlage des végétaux est autorisé tous les jours jusque 10h00.

Pour qu'il soit agréable de vivre à Trélon, il vous est rappelé :

- que les poubelles doivent être sorties et rentrées le moins longtemps possible avant et après le passage du camion de ramassage,
- que les papiers, canettes, mégots... ne doivent pas être déposés sur la voie publique,
- que le stationnement des véhicules, dont l'arrêt du moteur évite bruit et pollution, est interdit sur les trottoirs,
- que les trottoirs sont réservés aux seuls piétons,
- que les limitations de vitesse doivent être respectées dans la traversée de la ville.



DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES

FONCTIONNEMENT DES CLUBS EN JANVIER

CONFERENCE - CAUSERIE à TRELON



Une causerie sur le thème « Mme Camille Claudel », présentée par Georges DE GREEF aura lieu le vendredi 25 Janvier à 19h au local de l'association 1 rue Heureuse à Trélon. Participation : 5 €

Tous renseignements sur l'activité des clubs sont à demander au secrétariat : 03 27 59 72 03

Club	Horaires	Animateur
Anglais	Les lundis 07, 14, 21 et 28 de 15h à 17h	André Wautriche 06 01 99 34 62
Couture	Tous les jeudis de 14h à 16h	Annette Vandesande 03 27 59 55 41
Espagnol	Les mercredis 09 et 16 de 16h à 17h30	Mireille Carlier 06 31 42 26 48
Informatique	Tous les lundis de 9h30 à 11h45 et les mardis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h Vidéo les mardis de 16h à 18h	Patricia Drouard 03 27 60 52 70
Casse-têtes	Les mercredis 09 et 23 de 14h30 à 17 heures	Françoise Collet 03 27 60 41 24
Remue-Méninges	Les jeudis 10 et 24 de 9h30 à 12 h	André Wautriche 06 01 99 34 62
Tai Chi Chuan	Tous les mardis de 19h à 20h30	Andrée Aithnard 03 27 59 72 03 Lucia Marchant

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 27 NOVEMBRE 2018

Le Conseil Municipal

✓ **décide**

- de ne pas augmenter les tarifs des droits et services communaux pour l'année 2019,
- de fixer les loyers des garages « Dupin », rue Aristide Briand, à 30 € par mois à compter du 1^{er} Janvier 2019,
- de se porter garant pour les prêts réaménagés pour dix ans de la Société Anonyme d'HLM « L'Avesnoise »,
- d'interdire le fleurissement et la pose d'objets de toute nature sur le jardin du souvenir situé dans le cimetière municipal, cet espace étant prévu uniquement pour la dispersion des cendres,
- de céder à l'EHPAD « Résidence de Chemin Vert » son terrain d'assiette, d'une superficie de 9655 m², sur lequel est érigé l'établissement (en échange, l'EHPAD verse la somme de 150 000 € à la commune et cède également à titre gratuit, à la commune, le lotissement dit « Les Carmes » sis à Trélon rue Roger Salengro),
- de régulariser la situation juridique de tous les terrains privés ayant pour conséquences de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation de certaines rues pour les intégrer dans le domaine public,
- d'accorder à la coopérative scolaire une subvention exceptionnelle d'un montant de 570,00 € pour l'achat d'équipement informatique dans le cadre du projet pédagogique de l'école maternelle,
- de verser à Madame le receveur municipal, comptable du Trésor l'indemnité de conseil d'un montant brut s'élevant à 629,39 € pour l'année 2018,
- de contracter auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un emprunt de 500 000 € pour financer la construction du restaurant scolaire en ossature bois (essences locales) et la réhabilitation de la cantine scolaire primaire en micro-crèche,
- d'attribuer un complément indemnitaire annuel d'un montant de 1 560,00 € net par agent titulaire ou stagiaire, déduction faite de l'avance accordée mensuellement dans le cadre de l'IFSE (Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Expertise),
- d'approuver le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à la Communauté de Communes du Sud-Avesnois ;

✓ **prend connaissance**

- des coupes à assoir en 2019 en forêt communale relevant du régime forestier en accord avec l'Office National des Forêt (les garants sont Messieurs Louvegnies François, Pagnier Jean-Louis et Laurent Jean-François),
- de l'état d'avancement des travaux du restaurant scolaire,
- du courrier ministériel confirmant la construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie sur le site de l'ancien centre technique du bois.

ACCUEIL DE JOUR AU CHEMIN VERT

La maison de retraite du Chemin Vert propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées.

Ce dispositif permet à la personne accompagnant le malade de souffler moralement et physiquement.

Tarif : 10 € par jour repas du midi compris hors frais de transport.

Renseignements complémentaires au ☎ 03 59 21 00 00

SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence :

- la semaine de 20h à minuit,
- le samedi de 12h à minuit,
- le dimanche de 8h à minuit,

vous devez composer le (03.20.33.20.33), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....)

Il ne faut plus appeler la gendarmerie mais contacter Service de gardes qui vous informe

- par téléphone : 0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)
- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme FOSSÉ ou Mme BOUGARD/GUILAIN (📞 07.83.88.98.87)
- Mme WILLIAME ou Mme HENNECHART (📞 06.83.24.48.40)
- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞 06.77.61.26.49)
- Mme RENAUX (📞 09.50.15.14.24/ 📞 06.30.27.93.53) ou Mme CAPELIER-DUPONT (📞 07.70.02.03.08)

HORAIRE DE LA POSTE

La poste de Trélon est ouverte le lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00.

La levée a lieu à 14h00 du lundi au vendredi et à 12h00 le samedi.

OUVERTURE DES SERVICES DU TRÉSOR PUBLIC

La perception de Trélon est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Fermeture le vendredi.

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Sïago SCOUFLER, né le 17 Novembre 2018 à FOURMIES (Nord), (4 rue Emile Zola)

SOUVENIR

Madame Eda ZUMELLO, décédée le 24 Novembre 2018 à TRELON (Nord), à l'âge de 94 ans (2 Chemin Vert)

Monsieur Gaëtan SERVIEN, décédé le 26 Novembre 2018 à FOURMIES (Nord), à l'âge de 92 ans (34 rue Roger Salengro)

Monsieur Marcel MEURANT, décédé le 04 Décembre 2018 à TRELON (Nord), à l'âge de 89 ans (2 Chemin Vert)

Madame Julienne BLANCHARD veuve DUTEIL, décédée le 11 Décembre 2018 à TRELON (Nord), à l'âge de 88 ans (39 rue du Champ d'Asile)

Monsieur Guislain PÉROT, décédé le 13 Décembre 2018 à TRELON (Nord), à l'âge de 87 ans (2 Chemin Vert)

Madame Paulette LOUISE, décédée le 17 Décembre 2018 à TRELON (Nord), à l'âge de 100 ans (2 rue du Maréchal Foch)

Madame Rosane HAMECHER veuve MALAQUIN, décédée le 17 Décembre 2018 à TRELON (Nord), à l'âge de 87 ans (2 Chemin Vert)